

UN NOUVEAU SERVICE D'ASSURANCES POUR VOUS FACILITER LA VIE ASSOCIATIVE

Nos engagements pour 2009...

Le rôle d'une Fédération est d'accompagner les responsables associatifs pour que leurs projets se développent en toute sérénité.

L'assurance étant un élément majeur de la sécurisation du déroulement des activités, la Fédération départementale souhaite aujourd'hui optimiser la gestion de vos dossiers assurance afin de vous apporter les meilleurs conseils tout en réduisant les délais de gestion.

Concrètement, comment cela se passe-t-il à partir du 1er mars ?

Deux équipes à votre écoute :

1- Du conseil...

- au niveau départemental, des collaborateurs (habilités IARD) chargés de la vie associative et des affiliations pour toutes vos questions relatives à vos activités et aux risques qui y sont rattachés ;

2- Un réel service client...

- au niveau national, des professionnels de l'assurance à votre service pour toute la gestion de vos dossiers et des réponses aux diagnostics de vos activités (Demande de renseignements et de conseils, aide au renseignement de votre fiche diagnostic, souscription de contrats, attestation d'assurance, déclaration et gestion de sinistres, ...).

Les nouvelles coordonnées de vos correspondants nationaux

- ✉ accueil-apac@laligue.org
- ☎ 01.43.58.98.00 (n° vert à partir de juin 2009)
- 📠 01.43.58.98.20
- 📄 APAC 21 rue Saint-Fargeau - BP 313 - 75989 PARIS CEDEX 20

Merci d'accompagner systématiquement vos souscriptions de contrats temporaires (RAT, TRM ...) du REGLEMENT CORRESPONDANT. Tout paiement se fera désormais à l'ordre de l'APAC.

Deux équipes en contact permanent pour vous apporter un réel service en assurance :

Ecoute – Efficacité - Rapidité

L'APAC, l'assurance de vos initiatives